

# Comité Scientifique des IREM

Séance du 23 mars 2007

Relevé de conclusions  
(diffusé le 7 mai 2007)

*N.B. Quoique communiqué au préalable, pour avis, aux membres du Comité Scientifique, ce relevé, effectué par Jean-Pierre Raoult, n'engage que son auteur. Il comporte en notes de bas de page quelques informations sur des développements postérieurs à la réunion. Un compte-rendu complémentaire de cette réunion, précisant des interventions de participants, sera diffusé dans les IREM après son adoption par le comité scientifique à la séance prochaine.*

## 1. Procès-verbal de la séance du 15 décembre 2007

Ce procès-verbal est approuvé à l'unanimité après quelques rectifications de forme. La version définitive figure dans le fichier ci-joint "PVCSIREM-20061215".

J.P. Raoult précise que le "relevé de conclusions" de la séance du 15 décembre 2007 a dû, depuis sa diffusion auprès des membres du CS et sur l'alias "adirem", subir quelques rectifications portant sur son point 3 (*Série scientifique en lycée général*) ; la version définitive figure dans le fichier ci-joint "ConclusionsCSIREM-20061215".

## 2. Prochaines séances du Comité Scientifique

### Vendredi 8 juin 2007 (matin)

- Série scientifique en lycée général : évolution depuis les informations données par Jean Moussa le 15 décembre 2006<sup>1</sup>.
- Invitation de la CII "Universités" et en particulier débat sur les mathématiques en licence (**les membres du CS sont invités à diffuser au préalable au sein du comité les documents qui leurs paraîtraient pertinents**<sup>2</sup>).
- Point sur la mise en place des activités en contrat avec la MIVIP<sup>3</sup>.
- Divers : **Toutes suggestions bienvenues.**

### Vendredi 14 septembre 2007

- Débat sur le statut de la recherche en didactique (réflexion dont le besoin a été exprimé lors de la

---

<sup>1</sup>Information : Une rencontre entre le groupe de travail ad hoc du ministère et "Action Sciences" a eu lieu le 27 mars 2007.

<sup>2</sup>Rappel : A déjà été diffusé le texte de A. Bellaïche (Université Paris VII) intitulé *La crise des premiers cycles : témoignages, analyses, propositions*.

<sup>3</sup>La première réunion du "Comité d'Orientation Pédagogique" a eu lieu au ministère le 3 avril ; les IREM y étaient représentés par M. Artigue, R. Cori, P. Terracher et J.P. Raoult ; l'administration par J.M. Goursolas, C. Heurtebize et J. Moisan. Madame Heurtebize a repris contact en fin avril avec René Cori, qui diffusera des informations à ce sujet

discussion de ce jour (23 mars) sur l'audit relative à l'INRP : voir point 4 ci-dessous).

- Autres points de l'ordre du jour à déterminer lors de la réunion du juin 2007. **Toutes suggestions bienvenues.**

### **Vendredi 14 décembre 2007**

- Les mathématiques en lycées professionnels (avec le concours de la CII compétente).

- Autres points de l'ordre du jour à déterminer ultérieurement : **Toutes suggestions bienvenues.**

### **3. Epreuve pratique de mathématiques au Baccalauréat**

Le CS a mené une discussion étayée en particulier par les informations apportées par Yves Olivier (qui, en tant qu'IPR, a suivi la mise en place de l'épreuve, à titre expérimental dans quelques lycées, avec épreuves en janvier 2007), Michèle Artigue (qui a analysé son déroulement avec les professeurs qui en étaient chargés au lycée de Sartrouville) et René Cori (qui a rendu compte du débat en ADIREM et de la décision de l'ADIREM de mettre en place un groupe de travail sur ce thème, animé par Dominique Tournès, directeur de l'IREM de la Réunion<sup>4</sup>). La prise de position critique émanant de l'équipe *Lycées* de l'IREM de Poitiers a été communiquée.

**Le CS a constaté la volonté de l'administration de poursuivre une "expérimentation" à plus grande échelle en 2008, avec un objectif de mise en place complète en 2009<sup>5</sup>. Il a donc jugé indispensable que les IREM se saisissent fortement de cette question complexe, pour l'étude de laquelle leur compétence est indispensable ; cette étude peut se placer naturellement dans le cadre des actions contractuelles avec la MIVIP, en tirant parti des décisions de l'ADIREM.**

### **4. INRP**

Le CS a été informé de la teneur du rapport de la *mission d'audit et de modernisation sur l'Institut National de Recherche Pédagogique (INRP)*, mission réalisée, à l'intention du ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, par l'Inspection Générale de l'Administration de l'Éducation Nationale et de la Recherche, l'Inspection Générale de l'Éducation Nationale et le Contrôle Général Économique et Financier.

**Le CS a mandaté son président pour, avec le président de l'ADIREM, faire état de notre soutien au travail de haute qualité effectué en mathématiques à l'INRP et de notre inquiétude face à la mise en cause de ce travail qui résulterait de l'application des recommandations de cet audit<sup>6</sup>.**

---

<sup>4</sup>Ont répondu favorablement à l'ADIREM pour constituer ce groupe de travail : Gilles Aldon, Michèle Artigue, Saïd Belmehdi, Catherine Combelles, Francine Diener, Denise Grenier, Frédérique Plantevin, Jean-Alain Roddier, Dominique Tournès.

<sup>5</sup>Le rapport de l'Inspection Générale, élaboré par Marc Fort, a été diffusé peu après cette réunion ; voir ci-attaché le fichier "RapportEP.pdf".

<sup>6</sup>Une lettre au ministre, rédigée par R. Cori et J.P. Raoult, a été expédiée le 4 avril ; voir le fichier ci-attaché "ProjetLettreINRP(3)-en-tete.pdf". Depuis lors, le directeur général de l'enseignement scolaire (Jean-Louis Nembrini) a, le 23 avril, adressé au directeur de l'INRP une "lettre d'orientation" : voir le fichier ci-attaché "lettre-d-orientation.pdf".

## 5. Enseignement du calcul et des sciences ; problèmes généraux de l'école

Le CS a constaté que le débat de fond qui est sans doute nécessaire sur l'enseignement du calcul (en liaison avec celui sur le "socle commun") a été ces derniers mois très grevé par les initiatives ministérielles et les conflits, très médiatisés, entre points de vue opposés. Dans cette période, une prise de position émanant du réseau des IREM aurait peut-être été peu opportune et difficilement audible, d'autant plus que le site EducMath de l'INRP a fort bien joué son rôle d'accueil de contributions de qualité.

**Les circonstances peuvent désormais être plus favorables pour la mise en place d'un document faisant le point des contributions réalisées sur ce thème dans les IREM ; le CS appuie la mise en place préparée par l'ADIREM pour un groupe de travail en ce sens, dont le rapport serait attendu pour l'été 2007<sup>7</sup>.**

J.P Raoult a rapporté sur l'expérimentation EIST (*Enseignement intégré de science et de technologie en sixième et cinquième* : voir rapport déjà diffusé) ; il a informé le CS qu'il va rapporter aussi sur ce thème devant la CII Premier Cycle.

**Le CS a exprimé son intérêt pour cette expérimentation ; celle-ci n'inclut pas les mathématiques mais il paraît utile que les possibilités de faire appel à des mathématiciens au cours de son déroulement trouvent un écho favorable dans les IREM.**

Ces débats ne peuvent être disjoints de celui sur la formation scientifique (et en particulier mathématique) des maîtres, auquel l'intégration des IUFM dans les universités confère un cadre nouveau. Il pourrait en être question lors d'un "colloque" que l'académie des sciences envisagerait de mettre en place à l'automne.

**Le CS souhaite que le réseau des IREM réponde favorablement aux propositions qui pourraient lui être faites de participer à un tel colloque.**

## 6. Diffusion des travaux des IREM

En accord avec l'ADIREM (réunion du 19 mars) le CS a repris la question, déjà abordée lors de réunions au cours d'années précédentes, de l'aide à apporter aux IREM pour favoriser la qualité scientifique de leurs productions (en mettant bien en évidence, lors de la mise en ligne ou de la diffusion par brochures de celles-ci, leur état de plus ou moins grand achèvement). La suggestion a été émise que le CS contribue à la mise en place, en accord avec les laboratoires de Mathématiques des universités, d'une "banque d'experts" disposés à participer, sur la demande des directeurs d'IREM ou des responsables de CII, à l'expertise de travaux avant leur diffusion.

**J.P. Raoult est chargé d'écrire en ce sens aux directeurs d'IREM, aux responsables de CII et aux laboratoires de Maths<sup>8</sup>.**

---

<sup>7</sup>Ont immédiatement répondu favorablement à l'ADIREM pour l'animation de ce travail : Gilles Damamme (qui a élaboré une étude préalable sur ce point) et Michèle Artigue ; sa composition sera communiquée ultérieurement.

<sup>8</sup>Un projet de lettre est en cours de navette au sein du CS ; il sera adressé à l'Adirem très prochainement après la date présente (7 mai 2007).